

La stratégie et le plan d'actions de la filière Légumes en Région Centre-Val de Loire

4^{ème} génération



PLAN

1. Diagnostic de la filière (résumé).....	3
2. Un diagnostic qui fait ressortir la complexité de la filière.....	4
3. Les enjeux de la filière Légumes en Centre-Val de Loire.....	6
4. La stratégie de la filière.....	7
5. Proposition de développement d'axes stratégiques.....	9

Bilan du précédent CAP

Le CAP Filière Légumes 3ème génération, validé en CPR du 5 avril 2019 a pris fin le 4 avril 2023.

Ce 3ème projet était axé sur l'accompagnement de la structuration de la filière, l'amélioration des performances des entreprises, le développement de l'expérimentation pour faire face aux mutations et la promotion des produits et emploi de la filière.

Une satisfaction globale se traduit en partie par un engagement de 82% de réalisation d'actions prévues et par :

- **+ de 330.000 euros d'investissement**, portés par **40 dossiers** pour des constructions de serres et tunnels, du matériel de travail du sol (herse rotative, herse étrille et autres broyeurs et bineuses), des protections de cultures (filets anti-insectes, voile de forçage), des sondes et systèmes d'automatisation (ouverture de automatiques des serres, guidage RTK, système robotique)
- **1.92 millions d'euros du Conseil Régional** en soutien à la filière, pour un engagement de la filière à hauteur de 4.84 millions d'euros
- **232 essais réalisés entre 2019-2023** avec 5 partenaires principaux mobilisés, plus de 887k€ d'aide et des thématiques très variées comme le désherbage, l'agriculture biologique, la lutte contre les bioagresseurs ou encore l'énergie et le changement climatique
- **La semaine légumes Ô centre** avec ses 5 webinaires sur une semaine pendant la crise de la Covid-19 ou les **journées régionales du légume**
- **Des grands rendez-vous des fermes pilotes** avec, en octobre 2021, 140 participants à des mini-conférences, des ateliers d'échanges et des démonstrations de matériels par les producteurs et productrices des fermes pilotes
- **Des clubs qui fonctionnent très bien** et qui permettent la mutualisation du financement et des compétences de chaque partenaire.

Dans un contexte économiquement difficile pour la filière, il est déterminant de poursuivre les actions en faveur de la structuration filière et actions/initiatives collective en région Centre-Val de Loire, de l'accompagnement des producteurs et de tous les acteurs de la filière et de communiquer autour du savoir-faire des entreprises de la région.

Le prochain projet de filière s'inscrit dans cette perspective. La stratégie de la filière a été construite collectivement à partir des résultats d'enquêtes menées en 2022 et d'un travail collectif mené entre 2022 et 2023 par tous les acteurs de la filière (projet financé dans le cadre du CAP filière).

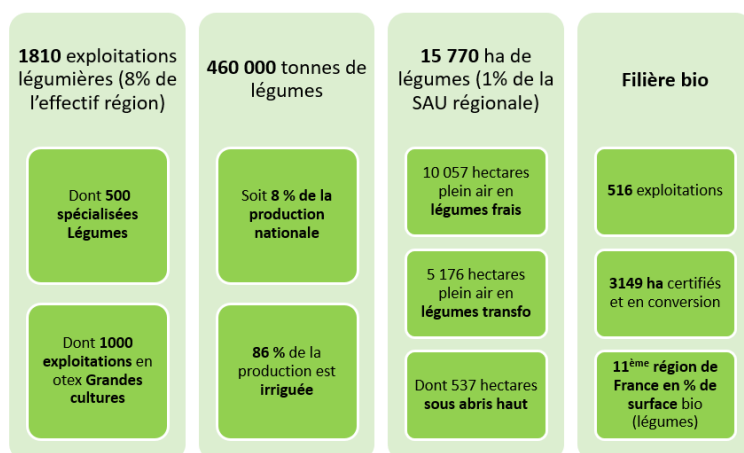
1. Diagnostic de la filière (résumé)

La région Centre-Val de Loire est une forte région productrice de France tant sur le plan des surfaces (15.770 ha en 2020), du nombre d'exploitations (plus de 1 800 exploitations en 2020), des emplois (avec plus de 8 000 emplois répartis chez les différents opérateurs de la filière) que par la diversité de légumes produits (diversité de système de production légumiers, de légumes produits, de zones de production et d'industrie ainsi que de voies de commercialisation).

La région Centre-Val-de Loire (CVL) se place **11^{ème} en pourcentage de surface bio** avec principalement des légumes à racine, bulbes et tubercules – pomme de terre et oignons. La filière Légumes en région a connu une évolution supérieure à la moyenne nationale en 2021 avec une progression de 16% du nombre de producteurs (contre 12% en France) et de sa surface de 24% (contre 16% au national). Principalement représenté par les maraichers (environ 95%), la filière bio connaît depuis 2021 une stagnation de ses parts de marché mais cela n'empêche en rien une dynamique d'installation important (de l'ordre de 15% par an).

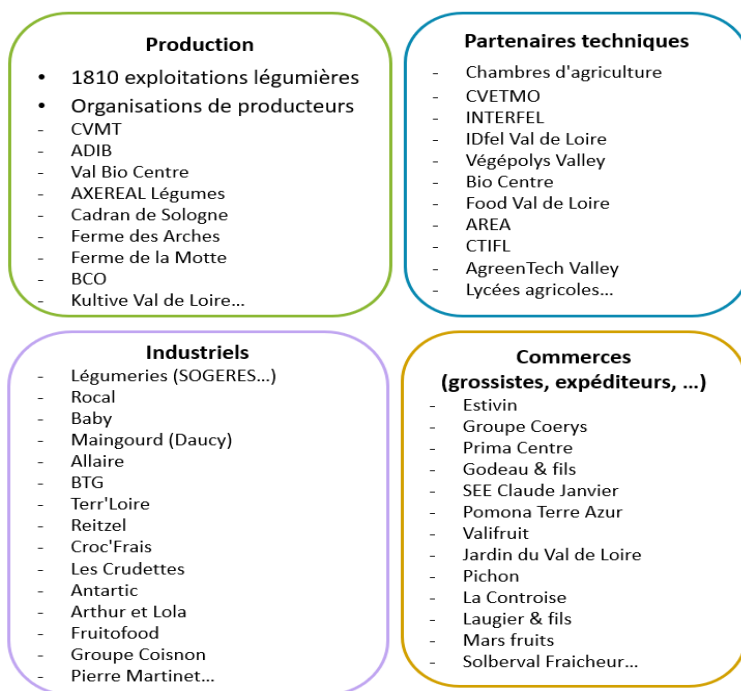
La région CVL produit **8% de la production nationale de légumes, en volume**. Si les volumes les plus importants de légumes produits en région sont représentées par l'oignon et la betterave potagère (68% du volume total de légumes), plusieurs autres cultures ont un bon rang dans la production française :

- Oignon – 28 : 1^{er} département ; 45 : 2^{ème} département
- Betterave potagère – 45 : 1^{er} département
- Concombre – 45 : 2^{ème} département
- Poireau – 41 : 2^{ème} département
- Courgette – 41 : 3^{ème} département
- Asperge – 41 : parmi les 10 principaux départements
- Pomme de terre de consommation – 28 : parmi les 10 principaux départements



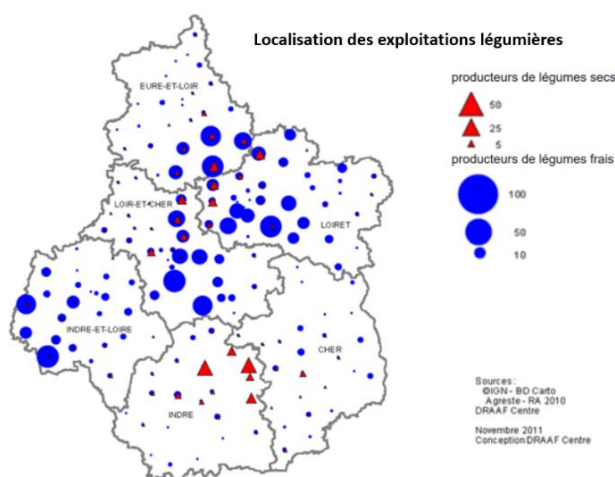
Au total, 460 000 tonnes de légumes sont produites (hors pomme de terre) chaque année en région. Cette production a augmenté de 34% en 10 ans.

La région CVL bénéficie d'un réseau d'acteurs important sur la filière Légumes (des producteurs, aux partenaires techniques, industriels ou commerces). Ils assurent ainsi la dynamique de la filière, notamment à travers le CAP filière, et son comité de filière. En revanche, ces diversités complexifient l'homogénéité de la structuration de la filière. Il est d'autant plus difficile de fédérer ces acteurs autour d'ambitions ou de structures communes qu'il en existe de multiples répondant ainsi à la diversité régionale. Ce constat en fait aussi bien une force qu'une faiblesse. La force est d'avoir un ensemble de légumes produits et



commercialisés sur différents circuits : plein champ, sous serre, maraîchage diversifié, légumes d'industrie, en organisation de producteurs, via des grossistes, via des contrats avec des industriels, en coopérative, vente en circuits courts (dont la dynamique de commercialisation se poursuit avec, en 2020, environ 30% des exploitations productrices de légumes qui priorisent ce type de vente), etc.

Il existe deux voies de commercialisation : la voie du « Transformé » (85% du tonnage produit en région / 38% vers les industries régionales, avec 15 transformateurs, et à destination des industries) et la voie du « Frais » (15% du tonnage produit en région, avec plus de 80 grossistes et une dizaine d'expéditeurs et conditionneurs/expéditeurs). Pour cette dernière, il existe une dynamique très importante de commercialisation en circuit dit court avec, environ, 30% des exploitations productrices qui utilise ce mode de vente qui, en plus de rassurer les consommateurs et ainsi de répondre à une demande croissante, révèle une envie de relocalisation de l'alimentation.



La valeur produite par la filière Légumes Frais en région CVL est 198 M d'euros en 2020. Cette valeur a augmenté de 28% en 5 ans. La part de la région CVL par rapport au national est d'environ 6%, et est en très légère augmentation de +14% en 5 ans.

Les zones de productions en région sont hétérogènes, selon les départements. Les productions sont principalement situées dans l'Eure-et-Loir, le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, soit à proximité de la Loire et de l'axe ligérien.

L'existence de la filière Légumes est fortement conditionnée par l'accès à l'irrigation. Celui-ci garantit la sécurisation des rendements, la qualité des matières premières produites et permet de livrer, sans à coup, les marchés en circuit courts ou longs et de réguler l'approvisionnement des usines agro-alimentaires encore présentes sur la région. Ainsi, **86% des surfaces légumières sont irriguées**, avec de fortes disparités entre départements. Le conflit russo-ukrainien a mis en exergue une problématique jusqu'ici considérée comme anecdotique : l'énergie. Qu'elle soit thermique, électrique ou encore fossile, l'énergie est utilisée dans la filière Légumes pour alimenter ses activités mais à un impact non négligeable sur l'environnement. Il est donc tout aussi important de se concentrer sur cette thématique que sur celle liée à l'eau par exemple.

2. UN DIAGNOSTIC QUI FAIT RESSORTIR LA COMPLEXITE DE LA FILIERE

Le diagnostic « Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces » fait ressortir des enjeux dépassant le simple cadre régional : coût de la main d'œuvre française, manque d'attrait pour les métiers agricoles, contradictions des attentes consommateurs, baisse des financements nationaux sur l'expérimentation...

La synthèse AFOM ci-dessous décompose les différents systèmes de la filière Légumes :

⁽¹⁾ **Filière Légumes** : caractéristiques communes à l'ensemble des systèmes de production ; ⁽²⁾ **Filière Maraîchage** : système avec une forte diversité de production (+ 20 légumes) sur petite surface, peu mécanisé ; généralement activité principale de l'exploitation ; ⁽³⁾ **Filière Légumes plein champ** : système de production spécialisé (- de 5 légumes), grande surface et très mécanisé ; activité principale ou atelier de diversification de grandes cultures ; ⁽⁴⁾ **Filière Légumes sous-abris** : système de production spécialisé (+/- 10 légumes), sous serre ou tunnels, mécanisé ou non ; généralement activité principale de l'exploitation

Forces	Faiblesses
<p><u>Filière Légumes¹ – Cas général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité de légumes produits • Diversité de systèmes de production • Positionnement géographique stratégique • Contexte pédoclimatique favorable • Zone de production historique reconnue • Réseau de conseillers légumes (Appuis techniques en conventionnel et AB) • Forte technicité et savoir-faire des producteurs • Organisations de producteurs structurées • Présences d'opérateurs de l'aval (Industries et commerces) • Possibilité d'irrigation chez de nombreux producteurs • Image positive de la filière légumes <p><u>Maraîchage²</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité du bassin de consommation parisien • Large gamme de légumes adaptés au terroir • Augmentation du nombre d'exploitations • Fort réseau de producteurs en AB • Développement des surfaces en AB <p><u>Légumes plein champ³</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de diversification en légumes • Forte productivité <p><u>Légumes sous-abris⁴</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Production annuelle • Employeur de main d'œuvre annuelle • Station d'expérimentation • Protection contre certains aléas climatiques 	<p><u>Filière Légumes – Cas général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Hétérogénéité de la structuration de la filière, fragmentée en secteurs individualistes • Pas d'opérateurs/structures fédérateurs • Disparité géographique (producteurs, industrie, commercialisation et consommateurs) régionale • Augmentation des coûts de production (intrants, contraintes réglementaires) • Turn-over de conseillers • Manque de références techniques sur la transition agroécologique • Disparition de la station d'expérimentation LCA • Manque d'outils de transformation • Manque de communication sur les productions légumières en région • Manque de main d'œuvre <p><u>Maraîchage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte dépendance à l'eau • Manque de formations sur l'installation • Faibles capacités d'investissement • Fragilité des petites exploitations <p><u>Légumes plein champ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des grandes conserveries et surgélateurs • Contractualisation appliquée si contexte favorable <p><u>Légumes sous-abris</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilités en eau • Forts besoins de capitaux • Structures sensibles aux aléas climatiques intenses
Opportunités	Menaces
<p><u>Filière Légumes – Cas général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conjoncture favorable à la production de légumes locaux de qualité • Intérêt général pour la filière avec une dynamique d'installation • Accompagner l'émergence de nouvelles filières • Recherche et diffusion de solutions techniques pour la transition agroécologique (économies d'intrants, adaptations au changement climatique, etc.) • Développer la valeur ajoutée en région • Fort bassin de population et donc potentiel de consommation important • Stratégie de communication sur la consommation des légumes 	<p><u>Filière Légumes – Cas général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement climatique (fréquence et intensité des aléas météorologiques, parasitisme et risques maladies, disponibilité en eau, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • Contexte inflationniste • Difficultés d'investissement • Faible attractivité des métiers (conditions de travail difficiles, peu de télétravail, horaires variables) • Renouvellement des générations • Pérennité des unités industrielles • Marché en baisse et diminution de la consommation <p><u>Maraîchage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution des marchés, notamment en AB • Accès à l'eau <p><u>Légumes plein champ</u> : baisse probable de diversification</p> <p><u>Légumes sous-abris</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Coûts énergétiques • Concurrence étrangère (Espagne et Maroc)

3. LES ENJEUX DE LA FILIÈRE LÉGUMES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Dans ce contexte ambiant mouvant, la filière Légumes peut compter sur son image positive vis-à-vis des consommateurs, et sur le soutien des politiques régionales et du Conseil régional Centre-Val de Loire, ainsi que sur l'assise d'opérateurs historiques.

La filière Légumes doit faire face à des défis : prendre en compte les obligations réglementaires, rester compétitive par rapport à des productions étrangères produites avec moins de charges, produire des produits sains et gustatifs, tout en répondant aux attentes sociétales en matière d'environnement et de sécurité sanitaire.

Cela implique de changer des modes de production, trouver des **solutions alternatives aux produits de synthèse tant pour la protection des plantes que pour la fertilisation, tester de nouvelles pratiques pour adapter les itinéraires techniques.**

Compte-tenu des éléments du diagnostic, les enjeux identifiés comme prioritaires par les partenaires de la filière régionale légumes sont les suivants :

► **Enjeu 1 : Des entreprises résilientes et durables**

Des entreprises résilientes et durables sont la clé du maintien de la production légumière en région Centre-Val de Loire. Celle-ci est forte d'agriculteurs performants techniquement, ainsi que d'entreprises de transformation dynamiques. Toutefois, plusieurs faiblesses ont été mises en avant et menacent la filière. Permettre le maintien de l'expertise de nos producteurs ou encore optimiser l'utilisation de l'énergie ou l'efficacité d'utilisation de l'eau sont autant de défis que la filière est prête à relever. Le manque de main d'œuvre est un réel frein au développement des entreprises. Au-delà de la problématique de l'attractivité de la filière, les conditions de travail sont parfois pointées du doigt et doivent donc être prises en compte pour pouvoir être améliorées, en particulier l'ergonomie. De même, la filière peine à trouver des actifs ou saisonniers compétents, et à les faire revenir, afin d'assurer les tâches inhérentes aux exploitations. Ce dernier point doit être pris en compte afin de permettre un fonctionnement optimal des entreprises de la filière et continuer à avoir des produits sains et gustatifs.

► **Enjeu 2 : Une filière engagée dans la transition agroécologique**

Face à l'urgence climatique, il est essentiel pour la filière d'être engagée dans la transition agroécologique pour répondre et s'adapter aux enjeux de demain. Des changements de modèles doivent s'opérer en s'appuyant sur des savoirs issus de l'agronomie basée sur l'étude des interactions des agrosystèmes. La prise en compte des évolutions liées au changement climatique, la protection de l'environnement, et l'optimisation des systèmes est à faire en vue de contribuer à l'atténuation, à son échelle, du changement climatique et de pouvoir s'adapter à cette évolution inéluctable. En plus de répondre à l'urgence, cela permettra à la filière une reconnexion de la production agricole avec les attentes sociétales et pourrait contribuer à une relocalisation alimentaire.

► **Enjeu 3 : Une structuration filière forte et portée sur les collectifs**

La filière Légumes en Centre val de Loire présente une structuration hétérogène caractérisée par une grande diversité d'acteurs, de cultures et de mode de productions. Ce constat soulève la nécessité de renforcer la coordination entre ces différents acteurs. L'engagement de la filière dans la transition agroécologique permettra de structurer des filières à l'échelle territoriale, de créer du lien entre l'amont et l'aval, et de maintenir des filières de qualité. Cette structuration passe par des actions et initiatives collectives créatrice de valeur ajoutée. La filière souhaite accentuer cette structuration régionale afin d'optimiser le potentiel de développement inter-entreprises et intra-entreprises et ainsi accompagner d'éventuelles nouvelles filières et répondre à un besoin de consommation de proximité.

► Enjeu 4 : Promouvoir et valoriser les fruits et légumes de la région Centre Val de Loire

Le contexte inflationniste actuel et la diminution de la consommation sont de réelles menaces pour la filière. Ainsi, les filières Fruits et Légumes doivent communiquer, auprès du grand public et de leurs propres acteurs afin de promouvoir leurs produits et offrir de la visibilité plus grande aux consommateurs sur les produits régionaux. Replacer la région en tant qu'acteur fort de la production de fruits et légumes mais aussi inciter les consommateurs à l'achat de produits régionaux (pour augmenter la vente potentielle) est très important.

Les défis de l'agriculture, dans son ensemble, n'ont jamais été aussi nombreux : évolution du climat et résilience face à ces aléas, défi alimentaire, de main-d'œuvre, sans oublier la transition écologique et énergétique, tout en restant viable économiquement. Les actions de la filière Légumes Centre val de Loire doivent permettre d'accompagner les acteurs de la filière dans ces évolutions.

4. LA STRATEGIE DE LA FILIERE

Pour se faire, notre stratégie de filière est de développer le lien entre les exploitations et les entreprises de l'aval quand celui-ci peut se faire, de développer des projets créateurs de valeur ajoutée mais aussi renforcer les accompagnements auprès des producteurs et offrir de la visibilité à la filière. Ainsi, nos ambitions sont les suivantes :

Ambition 1

Donner les moyens à la filière d'être compétitive et dans le respect de l'environnement pour pérenniser les entreprises (amont et aval). La filière Légumes régionales souhaite maintenir, a minima, le nombre de producteurs actuel et s'inscrire dans les objectifs quantitatifs du plan national. Ainsi, elle veut augmenter la part d'autoproduction de 51 % (taux actuel) à 60 % et contribuer au respect des critères de la loi EGAlim, à savoir l'introduction de 50% de produits durables et de qualité (dont 20% de AB) dans la restauration collective. Par ailleurs, la filière Légumes ambitionne de faire progresser l'ensemble des agriculteurs vers des pratiques agroécologiques, avec notamment le développement des surfaces en AB pour atteindre 15 % en 2030, sous réserve que le marché ait la capacité de l'absorber.

Pour se faire les actions se focaliseront sur :

- L'accompagnement technique des entreprises, de façon individuel ou collectif sur des thématiques diverses comme la biodiversité, la réduction des gaz à effet de serre ou liées à une meilleure gestion de l'énergie (plutôt ciblé production en serres mais aussi stockage de légumes). Tout cet accompagnement s'appuie sur les expérimentations et la veille technique menées dans le cadre du CAP.
- L'accompagnement par le conseil de groupes spécifiques sur l'optimisation de l'irrigation, mais aussi sur les solutions si restriction, la transition agroécologique mais aussi l'optimisation des itinéraires culturaux. Ces conseils se baseront là encore sur l'expérimentation et la veille technique/règlementaire afin d'avoir des références régionales pertinentes et à jour.
- Le soutien à l'investissement dans l'acquisition de matériels et d'outils permettant à la fois d'augmenter les capacités de stockage de légumes, les outils de précision et numérique mais aussi d'être plus efficient dans l'utilisation et l'efficacité en eau, avec une ambition de toucher **65 exploitations**. Une attention particulière sera apportée à l'ergonomie et à la pénibilité du travail.

L'accompagnement technique individuel et/ou collectif permettra de diffuser les références et innovations afin d'assurer aux producteurs l'utilisation des dernières innovations et technologies. Il est donc très important de renforcer le transfert, en améliorant les moyens de communication et de diffusion des résultats d'expérimentations (webinaires, journées portes ouvertes, visites d'essais).

Ambition 2

La filière est forte d'avoir un ensemble de légumes produits et commercialisés sur différents circuits (plein champ, sous serre, maraîchage diversifié, légumes d'industrie, vente en circuits courts, en organisation de producteurs, ou *via* des grossistes, ou *via* des contrats avec des industriels, en coopérative, etc.). Il est important de **développer le lien entre les exploitations et les entreprises d'aval** dans le but de valoriser le savoir-faire de la région. La filière Légumes souhaite également entretenir les dynamiques créées par les clubs oignons et cornichons et accompagner deux autres dynamiques émergentes (dont les salades) au cours de ce projet de filière. Elle veut également travailler en partenariat avec les entreprises d'aval.

Pour se faire les actions se focaliseront sur :

- Soutenir les clubs d'entreprises existants et à venir : des clubs ont vus le jour lors des précédents CAP et ont montrés leurs capacités à fédérer aussi bien les producteurs que les expérimentateurs ou encore les entreprises de l'aval. Le format permet aux différents acteurs de la filière de communiquer sur leurs attentes et besoins mais aussi d'apporter des réponses à des problématiques diverses tout en favorisant la connaissance mutuelle des entreprises de la filière. Ce format permet aussi de stimuler l'émergence de projets collectifs et la collaboration entre les entreprises. Cette dynamique de travail, autour de filière spécifique ou de thèmes spécifiques, est encouragée dans le cadre du CAP. Ainsi, la filière se donne pour ambition de créer, au moins, **deux nouveaux clubs**.
- Accompagner les initiatives et projets collectif : pour accompagner l'émergence de collectif, la diversification et la structuration de groupe sur des thématiques de transition agroécologique, le développement de sigles de qualité et le lien entre l'amont et l'aval est à développer pour pouvoir encore mieux structurer la filière. La filière a pour ambition de suivre **2 à 3 projets créateurs de valeur ajoutée** sur le territoire régional.

Ambition 3

La relation que les Français entretiennent avec leur alimentation est très forte. « Bien manger » est quelque chose qui s'apprend. La filière voit là une opportunité de valoriser ses produits et son savoir-faire. En parallèle de cela, la profession constate un manque d'informations générales du grand public sur les pratiques et les productions des producteurs de la région, car, même s'il existe un marque alimentaire régionale, © du Centre, un travail d'information est à poursuivre. Ainsi, et afin de faire connaître les fruits et légumes de la région, sa qualité, la filière se donne pour ambition d'accentuer la communication autour des produits de la région **pour offrir plus visibilité à la filière et engager à davantage de consommation de F&L régionaux. Pour se faire le développement des circuits de vente locale et garantir le renouvellement des générations est essentiel.**

Nos actions se focaliseront sur :

- La création et la diffusion d'un kit de communication pour sensibiliser le public à la saisonnalité des produits, la richesse du terroir, le savoir-faire des agriculteurs, les habitudes alimentaires. Pour cela, des journées de sensibilisation à l'alimentation peuvent être prévues, présentation des produits et de la filière auprès de jeunes écoliers ou collégiens. Le lien avec la jeune génération doit être priorisé afin de leur faire connaître le potentiel gustatif et éducatif de la région
- La participation aux salons professionnels permettra de continuer la promotion des produits régionaux mais aussi de communiquer sur les enjeux, la formation et la production régionale
- L'organisation de journées régionales, semaine de webinaires, journées des apprenants sur toutes les thématiques agronomiques, sociales, économiques et environnementales (au moins tous les 2 ans)
- La promotion des fruits et légumes régionaux auprès des restaurants collectifs afin de promouvoir la production et la consommation locale.

5. PROPOSITION DE DEVELOPPEMENT D'AXES STRATEGIQUES

Pour répondre aux 4 enjeux précités et aux différentes ambitions, la filière Légumes en région Centre-Val de Loire propose de développer un plan d'actions en 4 axes :

Axe A : Accompagner les acteurs de la filière Légumes pour pérenniser les entreprises

- Action A.1 : Soutenir les investissements pour améliorer la performance globale des entreprises
- Action A.2 : Renforcement technique des producteurs par l'accompagnement technique individuel et collectif
- Action A.3 : S'engager dans la transition bas carbone des exploitation légumes du Centre Val de Loire
- Action A.4 : Contribuer à la réduction de la pénibilité et améliorer l'ergonomie en exploitation
- Action A.5 : Accompagner les producteurs pour une meilleure gestion de l'énergie
- Action A.6 : Accompagner les chefs d'entreprises dans leur gestion de la masse salariale

Axe B : Accompagner la filière dans l'adaptation aux enjeux de demain

- Action B.1 : Développer l'expérimentation
- Action B.2 : Transfert de références et d'innovations
- Action B.3 : Mutualiser les compétences d'expérimentation du réseau de conseillers légumes
- Action B.4 : Acquisition de références technico-économiques en production de légumes

Axe C : Soutenir les actions et initiatives en faveur de la structuration de la filière

- Action C.1 : Soutenir les clubs d'entreprises existants et à venir
- Action C.2 : Accompagner les initiatives et projets collectifs
- Action C.3 : Reprise de contact avec les entreprises de l'aval

Axe D : Communiquer et informer pour promouvoir les filières Fruits et Légumes

- Action D.1 : Communication grand public
- Action D.2 : Journées filières régionales
- Action D.3 : Communication auprès des apprenants
- Action D.4 : Promouvoir les fruits et légumes auprès de la restauration collectives et des collectivités
- Action D.5 : Pilotage du programme d'actions